

LE CHAMP DES LUTTES*Misères et colères
de l'enseignement
et de la recherche*

**COORDONNÉ PAR VINCENT BONNECASE, JULIEN BRACHET
ET CAMILLE NOÛS**

INTRODUCTION AU THÈME

DU FRACAS DANS LES FACS

Les réformes des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche adoptées dans le monde depuis une trentaine d'années ne sortent pas de la cuisine de Jupiter. Elles sont pensées et préparées dans le cadre de politiques plus globales qui visent, dans tous les secteurs, à modifier les modes de penser des acteurs concernés, leurs modes de production et leurs conditions de travail. Ces réformes trouvent des justifications qui varient selon les gouvernements et les institutions qui les promeuvent, selon les domaines, les périodes et les régions. De même, leurs applications concrètes ne découlent pas mécaniquement d'un programme établi par le haut, mais aussi d'adaptations opportunistes, d'arrangements et de collusions d'intérêts qui en modifient les intentions de départ. Elles n'en ont pas moins pour dénominateur commun d'œuvrer à la néolibéralisation du monde, que l'on peut entendre comme un formatage croissant des modes de gouvernements, des organisations sociales et des comportements individuels sur des normes issues du marché et de l'entreprise. Cette néolibéralisation renforce les droits et les pouvoirs d'une minorité dominante au détriment de la majorité, tout en incitant chacun·e à devenir l'entrepreneur·e de soi-même et à intégrer l'idée qu'on serait l'unique responsable de sa propre situation.

Cette politique affecte de plein fouet l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) : en gestation depuis plus d'un demi-siècle, elle s'est accélérée en Europe avec le lancement du « processus de Bologne » en 1999 et la volonté de rendre les universités européennes « attractives et concurrentielles ». En France, l'offensive devient plus frontale à partir de la loi dite « de responsabilisation des universités » en 2007. Le monde académique se voit depuis lors imposer à grande vitesse toute une série de mesures dont le projet de loi de

programmation pluriannuelle pour la recherche (LPPR) – contre laquelle la communauté universitaire s'est fortement mobilisée en ce début d'année 2020 – n'est que le dernier avatar.

Cette évolution a été vivement contestée par les étudiant·e·s, les chercheur·e·s, les technicien·ne·s, les ingénieur·e·s, les enseignant·e·s (statutaires et précaires), qui n'ont pas manqué de dénoncer la précarisation des vies engendrée par de telles réformes, tout en rappelant qu'aucune étude scientifique n'a jamais démontré que celles-ci n'avaient d'effets bénéfiques sur ce qui fonde les objectifs premiers de l'ESR: la production et la transmission de savoirs. Mais malgré quelques résistances victorieuses, force est de constater que le rouleau compresseur continue d'avancer. La mise en concurrence à tous les niveaux (des personnes aux pays en passant par les équipes, les départements et les universités), le financement de la recherche «sur projets», le recours massif à des travailleurs·euses précaires et autres contractuel·le·s pour assurer les mêmes tâches que les statutaires, le tournant managérial et la bureaucratisation qui l'accompagne, avec les pertes de temps, d'énergie et de moyens qui en découlent, apparaissent dorénavant bien souvent comme un état de fait. Et l'on voit poindre, dans le projet de LPPR, la modulation des missions, des services d'enseignement et des rémunérations en fonction des «performances», les embauches sous contrats privés contournant le système de validation par les pair·e·s et l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·e·s. On nous vend un projet visant à «redonner à la recherche de l'autonomie et des moyens» à coup de propagande et de distorsion du sens des mots, pour camoufler ce qui n'est rien d'autre qu'un management entrepreneurial à but lucratif, en totale contradiction avec les principes fondateurs de l'ESR, au premier rang desquels figure le principe d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques et économiques.

Le mouvement social des universités qui s'est développé cette année 2020 en France, dans le prolongement de la lutte contre la réforme des systèmes de retraite, a permis d'affirmer à nouveau un engagement collectif fort pour un ESR indépendant disposant des moyens nécessaires à ses raisons d'être. Il a aussi été marqué par une prise de la rue importante, mélangée et souvent joyeuse, que l'on n'avait pas connue depuis longtemps, tant on s'est habitué à perdre depuis 2003 – CPE mis à part – face à des autorités successives qui, arc-boutées sur la seule arithmétique électorale, ne considèrent plus les mobilisations sociales comme faisant partie de l'espace de la démocratie. Si le Covid-19 et le gouvernement ont été beaucoup plus efficaces que nous pour faire fermer tous les centres universitaires depuis plusieurs semaines – et pour vider les rues –, on peut néanmoins espérer que la mobilisation n'est pas terminée. On est aujourd'hui confronté à une nouvelle injonction à la discipline: à coup de raison supérieure et d'état d'urgence désormais sanitaire,

il est interdit de circuler librement, de se rassembler, *a fortiori* de manifester, alors même que la reprise de la machine économique promet de justifier de nouvelles régressions sociales – en matière de droit du travail, cela a déjà commencé. Gageons qu'on sera bientôt nombreuses et nombreux à vouloir rebattre le pavé, et pas que.

Ce mouvement social des universités est aussi l'occasion d'interroger nos propres pratiques individuelles, tant on sait que ces pratiques, faites au quotidien non pas forcément dans une logique d'adhésion (en tout cas pas pour tout le monde) mais aussi par successions de petits arrangements pragmatiques, participent aux dispositifs bureaucratiques de pouvoir qui nous sont imposés, tout au moins à leur mise en œuvre et à leur routinisation. Les évolutions de ces quinze dernières années dans les universités et les instituts de recherche ont été particulièrement rapides, et l'on ne peut que s'étonner de la façon dont des pratiques professionnelles, des manières de faire et de dire naguère décriées, voire impensables, sont aujourd'hui, sinon acceptées, en tout cas normalisées. Qui – mis à part celles et ceux qui avaient ces réformes dans leurs cartons – aurait pensé à la fin du XX^e siècle qu'un·e chercheur·e puisse être en partie évalué·e sur sa propension à rapporter de l'argent à son laboratoire, que des financements « sur projet » se substitueraient aux budgets de recherche récurrents, que le conseil d'administration d'une université doive compter au moins un·e chef·fe·s d'entreprise ou qu'un président du CNRS puisse se féliciter d'une loi « inégalitaire » ? En même temps, on peut se demander dans quelle mesure on n'a pas plus ou moins accompagné ces évolutions, là où l'on aurait pu, et où l'on pourrait encore individuellement et collectivement, esquiver, refuser, bloquer, contrer, détourner, saboter. La question est celle de ce « plus ou moins », de ce curseur que l'on peut chacun·e bouger.

Sans nous, sans notre aval, les réformes néolibérales ne peuvent pas être mises en œuvre dans l'enseignement supérieur et la recherche, ou tout au moins pas comme elles le sont aujourd'hui. On peut bien sûr refuser d'être chasseur·euse de primes, mais aussi d'adopter la phraséologie de l'excellence qui s'est diffusée dans la présentation de nos activités, tant sa connotation la rend inepte à décrire ce que l'on fait réellement. On peut refuser de grandir à tout prix à l'échelle de nos structures respectives, mais aussi de participer à la multiplication des échafaudages institutionnels et aux réunions probablement fastidieuses qui vont avec le montage des PRES, des COMUE, des I-sites, des IdEx, des LabEx, des EquipEx, et de tous les autres « Ex » à venir. On peut refuser de participer à la machine à vapeur de l'évaluation de tou·te·s contre tou·te·s telle que mise en place par l'ANR ou le HCERES. On peut rappeler qu'une bonne recherche de sciences humaines et sociales ne nécessite pas forcément un gros budget, et qu'un gros budget ne mène pas forcément à une bonne recherche. On peut écrire un peu moins en se donnant un peu plus de

temps pour écrire. Et tout cela – c'est important de le dire car tel n'est pas le cas pour tous les corps professionnels – peut se faire sans risque, et d'autant plus aisément qu'on est statutaire. Pas de risque de séisme, de banqueroute, de perdre son emploi, ni même de voir débarquer la police. Rappelons au passage que les statuts qui régissent les universités interdisent à la police et à l'armée d'y pénétrer sans autorisation de la communauté universitaire, représentée par son-sa président-e élu-e.

Il est en même temps rassurant de constater que des activités scientifiques sont, quoi qu'en pensent nos gouvernant-e-s, irréductibles à l'intérêt quantifiable bien compris de l'individu et, en cela, difficiles à dissoudre dans la soupe néolibérale. Ainsi en va-t-il des activités éditoriales au sein d'une revue scientifique associative – activités qui peuvent être chronophages au-delà de l'entendable, sans que le temps qui leur est consacré soit du temps « utile » au regard de la rationalité comptable libérale individuelle. Et pourtant, ce travail est indispensable à la production collective des savoirs, à leur validation et à leur diffusion, mais aussi plein de sens au regard de ce qui touche à la convivialité scientifique au sein d'un comité de rédaction, aux échanges féconds avec les auteurs et autrices, coordinateurs et coordinatrices de dossier, évaluateurs et évaluatrices des textes, ou encore à la complicité quasi quotidienne au sein d'un binôme de rédac'chefs. Participer à un comité de rédaction conforte le plus souvent l'idée que les revues scientifiques et la recherche en général ont tout à perdre des logiques inégalitaires et de concurrence que sous-tend la néolibéralisation de l'ESR. C'est en tout cas parce qu'on partage cette idée à *Politique africaine* que nous participons au mouvement des « revues en lutte » depuis le mois de janvier 2020 (voir « l'édito des revues en lutte » au début de ce numéro).

Nous avons voulu, dans le cadre de cette lutte et de ce premier numéro de l'année, rassembler une série de textes courts et incisifs sur les réformes, les misères et les colères de l'enseignement et de la recherche en Afrique. Ces textes portent sur des pays où les conditions des universités, des universitaires, des enseignant-e-s et des étudiant-e-s ne sont pas uniformes, loin s'en faut, mais où la néolibéralisation semble avoir transformé le champ de la production de connaissance en un grand marché des compétences où les organismes internationaux, les bailleurs de fonds et des entreprises privées peuvent piocher et « missionner » des jeunes diplômés. Ils portent aussi sur des pays où ces évolutions ont suscité d'importantes luttes sociales qui dépassent les seuls domaines de l'enseignement et de la recherche, tant elles ont une part importante dans les transformations politiques de ces trente dernières années. Hélène Charton revient ainsi sur les grandes lignes des réformes libérales qui se sont imposées aux écoles africaines, tandis qu'Olivier Provini montre que l'intensité des mobilisations sociales d'un pays à l'autre en a modifié

l'application dans les universités. Ingrid Bamberg, Alexis Roy et Tatiana Smirnova, de leurs côtés, questionnent des cas nationaux particuliers, la première en Afrique du Sud où la question des inégalités sociales et celle des inégalités raciales se sont articulées dans l'énonciation des luttes étudiantes, le second au Burkina Faso où les agents de la fonction publique, enseignants en tête, ont su s'opposer à la contractualisation de leur statut dans le cadre d'une lutte victorieuse, et la troisième au Niger où la violence des mobilisations scolaires et étudiantes s'est inscrite dans un contexte de violence encore plus grande, notamment produite par l'État.

Ce faisant, ces textes donnent aussi à réfléchir sur les futurs possibles de l'Europe, si l'on suit l'idée selon laquelle le continent africain, «ajusté» depuis les années 1980, est en avance sur le reste du monde. L'Afrique a en cela beaucoup à dire de la néolibéralisation des sociétés extra-africaines, non pas parce qu'elle aurait été le laboratoire de quelques plans définis par le haut, mais parce qu'elle est entrée de plain-pied dans l'histoire violente du néolibéralisme. Les auteurs et autrices de ces textes ont été invité·e·s à assumer leur subjectivité politique. On peut toujours dire que «les choses sont plus compliquées que cela», mais il est bon, parfois, de savoir se départir de nos sur-moi académiques afin d'affirmer sa position sans fards, particulièrement dans un contexte de mobilisation, face à des autorités qui, de leur côté, n'hésitent pas à taper verbalement (et parfois physiquement) sans retenue. Ce champ des luttes constitue donc, dans sa forme, une petite nouveauté pour notre revue et l'on remercie vivement Alexis Roy, Hélène Chartron, Ingrid Bamberg, Olivier Provini et Tatiana Smirnova pour leurs contributions, ainsi que Camille Noûs, cosignataire de l'ensemble des textes, pour sa participation¹. Alors que *Politique africaine* approche des 40 ans d'existence, nous sommes désireux de continuer à diversifier les modes d'écriture, de continuer à affirmer nos différentes subjectivités, de continuer à faire des choses non rétribuables et, surtout, de continuer à lutter!

N'oublions jamais que quand chacun tire la couverture à soi, tout le monde a froid.

Vincent Bonnecase
CNRS

Julien Brachet
Institut de recherche pour le développement (IRD)

Camille Noûs
Cogitamus

1. Camille Noûs est un personnage collectif fictif, créé par le mouvement des «revues en lutte» pour affirmer le caractère collaboratif et ouvert de la création et de la diffusion des savoirs.